

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ONDAINE

The HD Family Drag Race TROPHEE DRAGSTER 2011

AUBENAS - LANAS (ARDECHE)
Epreuve NATIONALE D'ACCELERATION

17, 18 et 19 Juin 2011

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME

Parution du règlement :	1 ^{er} Mai 2011
Ouverture des engagements :	1 ^{er} Mai 2011
Publication de la liste provisoire des engagés:	4 Juin 2011 sur le site www.trophee-dragster.fr
Publication de la liste des engagés:	18 Juin 2011 à 13h00
Vérifications administratives et techniques :	17 Juin 2011 de 15h00 à 21h00 et 18 Juin 2011 de 8h00 à 12h00 Aéroport de Lanas 07
Briefing :	18 Juin 2011 à 8h30 et 19 Juin 2011 à 8h30 en pré-grille
Essais qualificatifs :	18 juin 2011 de 9h à 20h et 19 juin de 9h à 12h
Eliminatoires et finales :	19 juin de 13h30 à 19h
Affichage des résultats :	19 Juin 2011 ½ h maximum après le dernier run
Remise des prix :	19 Juin 2011 1 h maximum après le dernier run

ARTICLE 1P – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Ondaine organise une épreuve d'accélération nationale dénommée : **The HD Family Drag Race** dans le cadre d'une manche du **Trophée Dragster 2011** sur l'aérodrome de Lanas, les 17, 18 et 19 Juin 2011 en qualité d'organisateur administratif, avec le concours de l'**Association Trophée Dragster 07**, en tant qu'organisateur technique et financier.

Comité d'organisation :

- Président : Patrick DUBOIS
- Membres : Pascal PERONNET
Pierre FAURE
Eric ANGELONI
Christophe DUBOIS

Secrétariat de l'épreuve : ATD Aéroport de Lanas du 17 au 19 juin 2011
Téléphone : 06 73 58 58 36
E-mail : ATD@free.fr
Permanence de l'épreuve : Aéroport de Lanas du 17 au 19 juin 2011

Le présent règlement a été approuvé
par la Fédération Française du Sport Automobile en date du 21/04/2011 visa N°N11
et par le Comité Régional du Sport Automobile d' Auvergne en date du 08/04/211 visa N/19/D

1.1P - Officiels

Directeur de course :	Mr CAILLOUX Michel	Licence n°23084	ASA 0308
Directeur de course Adjoint	Mr CUINET Michel	Licence n°104412	ASA 0411
Président du Collège des C.S.	Mme KRZYZANOWSKI Sylvie	Licence n° 22005	ASA 1614
Membres du Collège :	Mr LDEMULDER Franck	Licence n° 2408	ASA 0511
	Mr BEAL Georges	Licence n° 2910	ASA 0520
Chronométrateur	Mr BESSE Maurice	Licence n° 2926	ASA 1614
Relation concurrent	Mr BEYSSON Yves	Licence n° 277 00	ASA 1612
Commissaire Technique Responsable :	Mr PERROT Christian	Licence n°12848	ASA 0308
Commissaire technique :	Mr PETITON Alain	Licence n°2732	ASA 0505
Médecins	ASAM 05		

1.2P – L'épreuve d'accélération de The HD Family Drag Race AUBENAS - LANAS (ARDECHE)
compte pour le **Trophée Dragster 2011**

ARTICLE 2P – ASSURANCE

Application des prescriptions générales FFSA, notamment les risques C et D.

ARTICLE 3P – CONCURRENTS et PILOTES

3.1P – voir réglementation générale

3.2P – Les demandes d'engagements seront reçues jusqu'au 4 juin 2011
à l'adresse suivante :

A.T.D
Chez Christophe DUBOIS
2 Rue des Jardins
69360 ST SYMPHORIEN D'OZON

et ensuite les engagements seront pris sur place jusqu'au samedi à 11H30 (voir ci-dessous)

3.3P – Le droit d'engagement est fixé à :

Avec la publicité facultative des organisateurs : **90 €** jusqu'au 8 juin 2011 et **130 €** sur place jusqu'au samedi 18 Juin 2011 à 11h30

Sans la publicité facultative des organisateurs : Prix de l'engagement doublé

Les chèques seront libellés à l'ordre de : **A.T.D.**

3.4P – Le nombre d'engagés est limité à 200, la sélection sera faite par ordre de réception, sur les dossiers complets et accompagnés du droit d'engagement.

3.5P – Le nombre maximum de pilotes qualifiés dans une catégorie sera de 32

3.6P – Un véhicule ne pourra être conduit que par un seul pilote.

3.7P – Un pilote pourra s'engager sur plusieurs véhicules à condition que ceux-ci se trouvent engagés dans des catégories différentes et que le montant de l'engagement ait été réglé pour chaque véhicule.

3.8P – Un pilote ne pourra pas s'engager dans deux catégories avec le même véhicule.

ARTICLE 4P – VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.1P La compétition est ouverte aux catégories suivantes

		Index mini	Avertissement	Disqualification direct	Règlement technique
JUNIOR DRAGSTER	8 - 9ans	12.90	12.699	12.499	Junior dragster
JUNIOR DRAGSTER	10-12ans	8.90	8.699	8.499	Junior dragster
JUNIOR DRAGSTER	13-17ans	7.90	7.699	7.499	Junior dragster
STREET RUN pool A		12.00	11.699	11.499	Street run
STREET RUN pool B		13.00	12.699	12.499	Street run
STREET RUN pool C ET	demandé	entre 14.00 et 16.00	13.699	13.499	Street run
PRO ET	demandé	entre 11.99 et 9.00	8.699	8.499	11.99/10.90 Super-street 11.99/9.90 Super-gas 11.99/9.00 Dragster
SUPER PRO ET	demandé	Entre 9.00 et 6.00		5.999	Dragster

La préparation des véhicules devra être conforme au règlement technique des épreuves d'accélération disponible sur le site de la FFSA et à la catégorie correspondante.

4.2P Throttle stop (Commandes automatiques de l'accélérateur) non autorisé dans toutes les catégories.

4.3P Les concurrents pourront changer de catégorie en le signifiant à la direction de course par écrit avant le samedi 18 juin 2011 à 11h30 et soumis à l'approbation du collège des commissaires sportifs. Ils devront repasser, pour contrôle et acceptation de leur véhicule, aux vérifications techniques.

ARTICLE 5P – PUBLICITE

Application des Prescriptions Générales FFSA

ARTICLE 6P – SITE ET INFRASTRUCTURES

Les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du sport, devront être respectées dans toutes les épreuves.

6.1P – Parcours

La piste mesure 1435 mètres de longueur pour une largeur de 20 mètres.

La distance de course est de 402.32 mètres (1/4 de mile)

La distance de freinage et de décélération est de 1032 mètres

6.2P – Horaires

Vérifications administratives et techniques : Vendredi 17 Juin 2011 de 15 h 00 à 21 h 00
et le Samedi 18 Juin 2011 de 8 h 00 à 12 h 00

Briefing : Samedi 18 Juin à 8h30 - Dimanche 19 Juin 2011 à 8h30

Essais qualificatifs :

Samedi 18 juin : 9h à 20h - Dimanche 19 juin : 9h à 12h

Eliminatoires et finales

Dimanche 19 Juin 2011 de 13h30 à 19h

Horaires donnés pour information et pouvant être modulés dans le week-end pour la bonne marche de la compétition. De plus dans ces plages horaires des pauses pourront être consacrées à du show qui ne dépend plus des pouvoirs sportifs mais de l'organisateur technique.

ARTICLE 7P – DEROULEMENT DES EPREUVES

7.1P - La formule "drag race" s'appliquera aux catégories suivantes : SRA, SRB
La formule ET bracket s'appliquera aux catégories suivantes JUNIOR DRAGSTER, SRC, PRO ET, SUPER PRO ET

7.2P – La grille sportsman sera appliquée pour les éliminatoires

7.3P- Qualifications

7.3.1P - Les qualifications s'effectueront sur plusieurs runs et le meilleur temps sera retenu (le Directeur de Course, après soumission au collège des commissaires Sportifs, se réserve le droit de modifier le nombre de concurrents qualifiés par catégories, suivant le nombre d'inscrits et le temps disponible).

7.3.2P - Pour les catégories suivantes : JUNIOR DRAGSTER, SRA, SRB, SRC ET, PRO ET, SUPER PRO ET

Le système de chronométrage fonctionnera en mode sportsman (une lampe à la fois) avec un dial In (temps de réaction) de 0.5s. Le décompte entre le stage et le départ de l'arbre est de 2 secondes avec un délai total de 30 secondes pour le time-out (délai pour que le second pilote allume complètement le stage).

7.3.3P - Seront éliminés définitivement tous les concurrents qui casseront leur index, suivant le tableau ci-dessus, dans les catégories JUNIOR DRAGSTER, SRA, SRB, SRC pour la seconde fois pendant les essais chronométrés.

Sera éliminé définitivement tous concurrent qui cassera son index technique, suivant le tableau ci-dessus, dans les catégories PRO ET, SUPER PRO ET, pendant les essais chronométrés.

7.3.4P - Dans les catégories JUNIOR DRAGSTER, SRC PRO ET, SUPER PRO ET

Les concurrents pourront changer leur index de temps à chaque run qualificatif et éliminatoire. En éliminatoires, le départ sera donné en décalé.

7.4P – Les ex aequo seront départagés par leur second meilleur temps.

7.5P – Seront sélectionnés pour les finales, les concurrents ayant effectué les 32 meilleurs temps suivant les catégories

7.6P – Le retour se fera par la piste coté gauche (vitesse limitée à 10 km/h)

7.7P – L'organisateur se réserve le droit d'annuler une partie ou la totalité de l'épreuve en cas d'intempéries prolongées durant la course.

7.8P – Une zone proche du départ sera aménagée pour la mise en route, et la chauffe des pneumatiques. L'accès de cet emplacement sera réservé aux pilotes concernés et à leurs mécaniciens (limité suivant la réglementation technique)

7.9P.– Un pilote pourra participer aux essais à la condition d'avoir effectué « avec succès » les contrôles administratifs et techniques.

7.10P. Chaque pilote devra, avoir participé au minimum, à un essai qualificatif dans sa catégorie.

ARTICLE 8P – RECLAMATION – APPEL

Chaque réclamation devra être adressée au Directeur de Course ou au chargé des relations avec les concurrents au plus tard 30 minutes après l'affichage des résultats.

Chaque réclamation devra être rédigée par écrit et accompagnée du montant de la caution (690€) .
Droit d'appel 3300€

ARTICLE 9P – CLASSEMENT

Il sera établi un classement par catégories

ARTICLE 10P – PRIX

10.1P - De nombreuses coupes récompenseront les meilleurs.

10.2P – La remise des prix aura lieu le Dimanche 19 Juin 2011, 1h après le dernier run en pré grille
Dans la mesure où le début de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les pilotes classés qui n'y participeraient pas, perdront le bénéfice de leur prix.

ARTICLE 11P – RESPONSABILITE

Par le fait de son inscription, tout conducteur prenant part à une épreuve d'accélération adhère sans restriction au règlement sportif, au règlement particulier de l'épreuve et au règlement technique de la discipline.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront réglés par le Collège des Commissaires Sportifs.

CONTACT:

ATD07: 06 73 58 58 36

Email: atd2003@free.fr

ASA Ondaine: 06 89 33 77 47

Email : contact@asaondaine.com